

PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018

Le 11 Juin 2018 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEPOETRE, Maire

Sont présents : M. François SARA, M. Christophe DUCROCQ, M. Jean-René DECLE, M. Bruno DEPIERRE, Mmes Michèle DEFERT, Marie-Bénédicte PAPILLON, Marie ZOUINI, Chantal THOMAS, M. Patrick LELIEVRE, M. Frédéric PETIT.

Sont excusées : M. Michel TRUFFAUT qui donne pouvoir à M. Michèle DEFERT, M. Marc LECLERCQ qui donne pouvoir à M. Pierre LEPOETRE, Mme Michèle ROUSSEAU qui donne pouvoir à M. Jean-René DECLE

Est absente : Mme BRIOIS

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut donc délibérer valablement.

Mme Marie-Bénédicte PAPILLON a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- 1) Nouvelle cantine : choix des entreprises
- 2) AMIENS METROPOLE : versement d'un fonds de concours pour la construction des vestiaires de football
- 3) Festival « Voies et Voix sacrées » : réception de dons
- 4) Informations/questions diverses

Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la réunion précédente. Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### 1) Nouvelle cantine : choix des entreprises

Monsieur LEPOETRE rappelle à l'assemblée l'appel d'offres lancé pour la construction de la nouvelle cantine en treize lots ; tous les lots ont fait l'objet au moins d'une offre.

Monsieur le Maire souligne que l'ensemble des dépenses entre dans le budget initialement défini comprenant la construction, l'équipement, la cour de récréation et l'adaptation du local de l'école. Il ajoute que les honoraires de l'architecte, du géomètre, des bureaux de contrôle (technique et SPS) et les études de sol sont inclus et respectent le budget prévisionnel de 910 000 € TTC. Seul le coût induit par la pompe de relevage qui servira au local technique, à la cantine et aux futurs vestiaires du foot n'est pas inclus.

Monsieur LEPOETRE donne lecture du rapport d'analyse effectué par l'architecte et transmis à l'ensemble des élus préalablement à la réunion. Il informe l'assemblée que la commission en charge de ce dossier a émis un avis favorable.

Lot	Entreprise choisie	Estimation	Offre
N°1 : Gros œuvre	LHOTELLIER BATIMENT	201 600.00	134993.28
N°2 : Charpente	ETS NOLLET	28 000.00	26 483.58
N°3 : Couverture/Etanchéité	EBDO	61 500.00	58 234.02
N°4 : Façade	LES FACADIERS PICARDS	31 000.00	17 721.00
N°5 : Menuiserie Extérieure	BHF DELAPLACE	44 500.00	41 015.93 Options 2 311.80 stores sur fenêtres
N°6 : Menuiserie Intérieure	AM3D	19 000.00	24 750.00
N°7 : Electricité/vmc	CYNERGIE	38 000.00	43 605.35
N°8 : Chauffage sanitaire	FMP COURTOIS	46 000.00	58 509.00
N°9 : Plâtrerie faux plafonds	SARL LESOURD	58 000.00	54 500.00
N°10 : Carrelage	AVANTI	29 500.00	35 551.00
N°11 : Peinture Sols souples	PRM BATIMENT	29 600.00	36 314.13
N°12 : Cuisine	CUISINE SERVICE	37 000.00	45 263.00
N°13 : VRD	BOUDIER	30 000.00	52 298.00

<b>Soit un total H, option comprise</b>	<b>631 550.09</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>126 310.02</b>
<b>Soit total TTC</b>	<b>757 860.11</b>

Après avoir débattu,  
Le vote est à main levée

Le Conseil municipal accepte par 13 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme ROUSSEAU) de suivre les propositions détaillées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'ensemble du marché de construction de la nouvelle cantine scolaire.

## **2) AMIENS METROPOLE : versement d'un fonds de concours pour la construction des vestiaires de football**

Monsieur le Maire explique que ce point doit être retiré de l'ordre du jour car l'estimation financière de cette prestation par AMIENS METROPOLE n'a pas été transmise comme cela avait été convenu lors d'une réunion début juin.

Monsieur DECLE demande si AMIENS METROPOLE est d'accord pour financer cet équipement.

Monsieur le Maire répond que l'opération sera programmée avec la construction de plusieurs vestiaires sur différentes communes (Glisy, Amiens, etc.).

Monsieur LEPOETRE explique que le dossier pompe de relevage commune avec le futur local technique fait partie de la discussion. Ceci complique et explique que plusieurs interlocuteurs sont consultés : service des sports, des finances, pôle travaux vrd, ...).

### 3) Festival « Voies et Voix sacrées » : réception de dons

Monsieur le Maire présente les dons réceptionnés ci-dessous dans le cadre du festival commémoratif « VOIX ET VOIES SACREES » organisé les 20, 21 et 22 avril 2018.

- SARL LOCA MOTOCULTURE-AMIENS 240 E

- Madame MADER-SAINS EN AMIENOIS 150 E

Monsieur PETIT demande si Monsieur LEPOETRE a prévu de fournir un bilan financier de l'opération. Celui-ci répond qu'il est toujours en attente de subvention et qu'il faut attendre le mois de septembre.

Le vote est à main levée

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les dons ci-dessus pour l'organisation du festival commémoratif « VOIX ET VOIES SACREES ».

### 4) Informations/questions diverses

Monsieur le Maire donne à l'assemblée les informations suivantes :

L'organisation de l'ALSH du mercredi est en cours d'étude pour la prochaine rentrée avec les communes du RPI et pourrait évoluer pour couvrir toute la journée avec la cantine le midi.

Un sondage auprès des parents a été fait qui sont, pour ceux ayant répondu, plutôt favorables à l'ouverture d'un accueil sur toute la journée plus structuré et complet.

Monsieur DECLÉ demande si ce service restera municipal ou s'il y aura des intervenants extérieurs : Monsieur le Maire confirme qu'il restera communal et que certains contrats de travail seront revus pour répondre à la nouvelle amplitude horaire.

Monsieur PETIT demande un bilan de la cantine intergénérationnelle. Madame THOMAS rappelle que le dernier repas aura lieu le mercredi 27/06 et qu'il est encore temps de s'y inscrire. Monsieur le Maire ajoute que ces repas « intergénérationnels » ne sont pas remis en cause à la rentrée de septembre.

Monsieur LEPOETRE informe l'assemblée que les travaux de construction du local technique débiteront la semaine prochaine. Il ajoute qu'une attention toute particulière sera portée sur la période de cette fin d'année scolaire pour éviter les soucis.

Les travaux derrière la mairie ont été effectués notamment le chemin qui a été refait correspondant au dossier de la construction de la crèche. Il reste encore une intervention sur ce dossier la semaine prochaine qui devrait ainsi le clôturer.

Monsieur DECLÉ évoque la nouvelle structure de garde d'enfants (MAM) qui se met en place au sein de la commune. Il demande si la commune peut lui apporter un soutien financier. Monsieur LEPOETRE explique qu'elle ne répond pas au mode PSU de la CAF qui permet d'aider de telles structures mais qui impose que tout soit figé, notamment les tarifs pratiqués, les

apports, etc... Le mode de gestion de ce nouvel accueil petite enfance est libre et doit s'auto équilibrer. Il ajoute que toute structure économique qui souhaiterait une subvention ou aide doit le faire auprès de la Métropole. Monsieur DUCROCQ suggère que la Municipalité puisse aider par le biais de communications.

Monsieur SARA rappelle les festivités à venir :

- week-end des 16 et 17/06 : un festival de théâtre est organisé à la salle Espérance.
- week-end des 23 et 24 /06 : fête du village avec le samedi soir un repas organisé par le comité d'animations, des animations musicales, le feu de la St Jean. Le dimanche : marché et braderie solidaire sont organisés le matin tandis que des manèges et jeux divers sont programmés l'après-midi.
- 30/06 : fête de l'école et rallye des Sains (plusieurs communes portant le nom de Sains se retrouvent pour une sortie à vélo regroupant ces communes entre elles).
- 13/07 : feu d'artifice à Sains associé à Saint-Fuscien (changement de date en raison de l'arrivée du Tour de France à Amiens qui organise son feu d'artifice le 14/07). Les animations jusque-là organisées l'après-midi du 14/07 sont prévues le dimanche 24/06.

Monsieur LELIEVRE signale que deux recharges de véhicule ont été faites à la borne électrique et que le marquage au sol délimitant les places pour cet effet a été réalisé.

Monsieur LEPOETRE informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu avec les agriculteurs de la commune afin de lancer une opération de réparation des chemins qui devrait se réaliser rapidement.

Il rappelle que deux opérations concernant la sécurité sont en cours :

- l'étude d'un terre-plein à l'entrée de Sains en venant d'Estrées
- le principe d'écluse légère sur les routes de Boves et Cottenchy qui permettrait de réduire la vitesse.

Monsieur DEPIERRE rappelle toutefois que des camions devront pouvoir y passer. Monsieur le Maire confirme que cette contrainte est prise en compte, tout comme le passage obligatoire d'engins agricoles.

Monsieur DECLÉ demande s'il est possible d'installer un miroir ou tout autre système permettant de sécuriser la conduite au coin du cimetière car la visibilité est faible.

Monsieur DEPIERRE rappelle le besoin d'un nettoyage des candélabres. Monsieur le Maire informe qu'une opération de nettoyage a été faite avant le festival par ses soins.

Monsieur SARA signale enfin que le prochain Petit Journal sortira le 02/07 pour distribution.

Fin du conseil à 19h40